

Le 20^e jour d'July 1683 devant nous
 Ayant de la part de la Reine le sieur de la Roche
 Meccur Grand, & pour luy d'appointement, & d'indemnité
 gage de son service luy a été payé de la somme de
 sept mille six cent & soixante & dix livres

Le gage de son service luy a été payé de la somme de
 sept mille six cent & soixante & dix livres

Arbitré & convenu par lesdits seigneurs & par lesdits
 que l'on a payé de la somme de sept mille six cent & soixante & dix livres

Le 20^e jour d'July 1683 devant nous
 Ayant de la part de la Reine le sieur de la Roche

Meccur Grand, & pour luy d'appointement, & d'indemnité
 gage de son service luy a été payé de la somme de

sept mille six cent & soixante & dix livres
 Le 20^e jour d'July 1683 devant nous
 Ayant de la part de la Reine le sieur de la Roche

Meccur Grand, & pour luy d'appointement, & d'indemnité
 gage de son service luy a été payé de la somme de

3 18 60
 35 20
 25 60
 79 40